



*Monsieur le Président*

*Le rapport de la Tunisie, présenté à l'occasion de l'examen périodique universel au début de mars 2008, a révélé plusieurs indicateurs relatifs à la présence de la femme dans différents domaines de l'activité politique, économique et sociale. Ces données permettent de mesurer le chemin parcouru par la Tunisie au profit de la femme et appelle à réfléchir sur ce qui reste à faire.*

*Les acquis présentés dans ce rapport sont le résultat de l'adoption par la Tunisie, dès les premiers mois de son indépendance, du CSP, Code du Statut Personnel, qui a consacré l'émancipation de la femme, notamment par l'abolition de la polygamie, l'éradication du mariage coutumier et l'instauration du principe du mariage judiciaire.*

*Les réalisations de 1993 sont venues consolider et développer celles de 1956, notamment en garantissant l'égalité entre les deux sexes et en instituant le principe du partenariat entre les deux époux. Tous les acquis de la femme en Tunisie sont le fruit des débats sérieux et constructifs engagés entre le Gouvernement et les associations féminines. Le chemin est, toutefois, long. Je citerai comme exemple la nécessité d'accorder davantage d'attention à la femme rurale. Et c'est là un rôle que la société civile, réunissant hommes et femmes, se doit de jouer pleinement.*

*Monsieur le Président,*

*Il y a lieu de noter, cependant, que les efforts fournis et les acquis accumulés n'empêchent pas la persistance de certaines lacunes qui appellent une réflexion approfondie et collective. Mais, si les droits dont jouit aujourd'hui la femme tunisienne constituent un rempart contre l'obscurantisme et son corollaire l'extrémisme, les menaces de retour en arrière et les tentatives de destruction du « modèle de la femme tunisienne » constituent un danger que certaines chaînes satellitaires et certains sites internet véhiculent.*

*Notre association, l'Union Nationale de la Femme Tunisienne, appelle à conjuguer les efforts et à multiplier les contacts entre les femmes de différentes cultures pour promouvoir davantage les droits de la femme et faire barrage à tous ceux qui tentent de les entraver.*

*Merci pour votre attention*

**Genève, le 09/07/2008**

